

## Contribution actuelle du Canada aux opérations de maintien de la paix

Au 1<sup>er</sup> novembre 1995, plus de 1 600 militaires canadiens participaient à 13 missions, ce qui place le Canada au sixième rang des pays fournissant des contingents (après le Royaume-Uni, la France, le Pakistan, les États-Unis et le Bangladesh).

Pays	Missions	Militaires canadiens	Début	Fin de mandat
Inde, Pakistan (Cachemire)	UNMOGIP	aéronef	1949	indéterminé
Corée	UNCMAC	1	1953	indéterminé
Moyen-Orient	ONUST	13	1954	indéterminé
Chypre	FNUC	2	1964	31 décembre 1995
Syrie (Golan)	FNUOD	216	1974	30 novembre 1995
Sinaï	FMO (non onusienne)	28	1986	indéterminé
Iraq et Koweït	MONUIK	4	1991	indéterminé
Iraq	CSNU	3	1991	indéterminé
Ex-Yougoslavie	FPNU	671	1992	30 novembre 1995
Cambodge	CCD	12	1992	indéterminé
Haïti	MINUHA	550	1993	16 février 1995
Rwanda	MINUAR	110	1993	9 décembre 1995
Guatemala	MINUGUA	2	1994	28 mars 1996

**Inde, Pakistan (Cachemire)** Depuis 1949, le Canada fournit un aéronaf pour le transport du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP), dont le quartier général est transféré d'un pays à l'autre tous les semestres. Le Canada fournit également des observateurs militaires.

**Corée** Le Canada participe à la Commission de l'armistice militaire du Commandement des Nations Unies (UNCMAC), établie en 1953.

**Moyen-Orient** En 1954, le Canada s'est joint à l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST), créé en 1948 pour surveiller le cessez-le-feu et l'armistice général conclus entre Israël et l'Égypte, d'une part, et Israël, le Liban-Syrie, d'autre part.

**Chypre** La Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (FNUC), qui a été mise sur pied en 1964, est chargée de veiller au respect de la loi et au maintien de l'ordre dans ce pays. Le Canada fournit actuellement deux employés militaires qui travaillent au quartier général de la FNUC. Cette mission est financée par des contributions de la Grèce, de la Turquie et du Royaume-Uni.